

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2012

Présents : M Dovergne : Maire, Mme Hanosset M : Adjointe
Mme Berthe M
Mrs Pommier A, Delecroix S, Lapère E, Mazurier T,

Absents : Mmes Bourgois A, O Lavallard, Mr Lemarié S.

Secrétaire de séance : Mme Maryline HANOSSET.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06/06/12, après lecture, a été adopté à l'unanimité.

I -SIVU:

Le Maire rappelle à ses collègues que par délibération du 10 avril 2012, le comité syndical du SIVU Avre Luce (ALSH) a souhaité sa dissolution.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité adopte la dissolution du SIVU Avre Luce (ALSH)

Délib.N° 01 - 040712 – 80237

II - SISCO :

Le Maire rappelle à ses collègues que par délibération du 10 avril 2012 le comité syndical du SISCO du collège de Moreuil a souhaité sa dissolution.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal rejette la dissolution du SISCO du collège de Moreuil.

Délib.N° 02 - 040712 - 80237

III – RAPPORT D'EXPERTISE :

Le Maire fait part du courrier de Maître Wacquet.

IV-PERMANENCE D'ETE :

La mairie sera fermée le 07 et 14/07 et du 27/07 au 20/08. En cas d'urgence voir le secrétaire de mairie ou un membre du Conseil.

IV- QUESTIONS DIVERSES :

-Le permis de construire pour la nouvelle école va être déposé à la DDTM.

-Installation de la classe temporaire de Mme Pautard le 07/07/ à 8h..

-.Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser l'indemnité du percepteur M Taverne à l'occasion de son départ soit une somme de 161,74 €

Délib.N° 03 - 040712 - 80237

- Loisirs :
- Au mois de juillet les ALSH se déroulent à Démuin
 - Un cirque pour les activités des jeunes s'installera.
 - Tournoi de la balle à la main le 08/08
 - Festival de Chés Wèpes du 21/09 au 05/10. Il y aura une balade contée à Démuin le 23/09.
 - Fête Picarde le 09/09.

-PLU : Le Maire rappelle la nécessité de modifier le PLU en raison de la construction d'un lotissement et de demander la nomination d'un commissaire à compter du 1^{er} septembre 2012

Délib.N° 04 - 040712 - 80237

-Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, que suite à la démission de A Miramont, secrétaire de mairie, jusqu'au 31 août 2012, il y a lieu d'embaucher une personne pour assurer le secrétariat.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, accepte l'embauche d'une personne qui sera rémunérée sur la base de 10 heures hebdomadaires payées suivant l'indice brut 374 majoré 345 du grade de rédacteur, à compter du 01 septembre 2012.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer un contrat avec l'agent.

Délib.N° 05 - 040712 - 80237

La séance est close à 22 H 25 et comporte 5 délibérations.

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M. Hanosset

M. Berthe

S. Delecroix

A. Pommier

E. Lapère

T. Mazurier